



L'ARSF est en train
de revoir toutes
les directives de
réglementation de la CSFO,
y compris, mais sans
s'y limiter, les formulaires,
les lignes directrices
et les FAQ.

Les directives de
réglementation existantes
resteront en vigueur
jusqu'à ce que l'ARSF
en publie
de nouvelles.

Suivez la CSFO dans les médias
sociaux



À propos de l'assurance >

Liste des représentants
autorisés >

Mesures d'application >

Publications et ressources >

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Assurance](#) > [Permis et Enregistrement: Exigences](#) > Améliorations au portail Liaison Permis [IMPRIMER](#)
pour les agents d'assurance-vie

Améliorations au portail Liaison Permis pour les agents d'assurance-vie

L'assurance responsabilité-civile professionnelle est une exigence importante de la Loi sur les assurances. En vertu de la loi, tous les agents d'assurance-vie doivent disposer en tout temps d'une assurance-responsabilité civile professionnelle, sous la forme approuvée par le surintendant, avec une garantie risques annexes en cas de sinistre causé par des actes frauduleux.

Pour aider les agents à informer en tout temps la CSFO de toute modification apportée aux renseignements sur leur assurance-responsabilité civile professionnelle pendant la période visée par leur permis, la CSFO a ajouté deux nouvelles fonctions sur le portail [Liaison Permis](#) – le registre en ligne des agents d'assurance titulaires de permis de la CSFO.

Vous pouvez maintenant mettre à jour en ligne les renseignements sur votre assurance-responsabilité civile professionnelle

Le portail Liaison Permis a été amélioré de sorte que les agents d'assurance-vie peuvent maintenant mettre à jour en ligne les renseignements sur leur assurance-responsabilité civile professionnelle, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, les agents d'assurance-vie peuvent informer plus rapidement et plus facilement la CSFO de toute modification à leur assurance-responsabilité civile professionnelle puisqu'ils n'ont plus besoin de fournir ces renseignements à la CSFO par la poste, par courriel ou par téléphone.

Vous recevrez un rappel avant l'expiration de votre assurance

À compter de juin 2015, les agents d'assurance-vie recevront un courriel automatique de rappel du portail Liaison Permis concernant l'expiration imminente de leur assurance-responsabilité civile professionnelle. (Ce courriel de rappel est fondé sur la date d'expiration de l'assurance fournie par l'agent à la CSFO lors de la demande ou du dernier renouvellement de permis.) Cette nouvelle fonctionnalité fera en sorte que les agents d'assurance-vie seront informés de la date d'expiration de leur assurance-responsabilité civile professionnelle.

Il incombe malgré tout aux agents d'assurance-vie de s'assurer de maintenir une protection d'assurance-responsabilité civile professionnelle valide en tout temps lorsqu'ils détiennent un permis d'agent

[Carrières](#) >

[Explorez la CSFO](#)

[Contactez la CSFO](#) >

 **Avis d'interruption du service en ligne**

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

d'assurance-vie.

Comment mettre à jour en ligne les renseignements sur votre assurance-responsabilité civile professionnelle

Si vous avez apporté des modifications à votre police d'assurance-responsabilité civile professionnelle dernièrement ou si la CSFO vous a demandé de mettre à jour l'information sur votre assurance-responsabilité civile professionnelle, veuillez suivre les [directives pour mettre à jour l'information sur votre assurance-responsabilité civile professionnelle dans le système Liaison Permis](#). La CSFO disposera ainsi de renseignements à jour.

Pour en savoir davantage

- [Exigences en matière d'assurance-responsabilité civile professionnelle pour les agents d'assurance-vie](#)
- [FAQ sur l'assurance-responsabilité civile professionnelle pour les agents d'assurance-vie et sur la mise à jour de vos renseignements dans le système Liaison Permis](#)

[Haut de la page](#)

Page: **4 220** | [Trouver la page:](#)

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-15 - DERNIÈRE MISE À JOUR: MAI 30, 2018 11:18